

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR LAITIER BIOLOGIQUE MISE À JOUR DES TRAVAUX

Depuis 2017, l'ensemble des acteurs du secteur laitier biologique québécois collaborent à la mise en œuvre du Plan de développement du secteur laitier biologique. La permanence du Conseil siège sur le comité directeur du Plan, qui a la charge de son application et son suivi. Le but principal de ce plan est d'atteindre une production annuelle de 84 millions de litres de lait biologique en 2024. Pour réaliser cet objectif, il a été convenu de travailler sur 4 principaux axes :

1. Augmentation de l'offre (production);
2. Développement des marchés;
3. Valorisation et promotion des produits;
4. Cohabitation avec les cultures transgéniques.

La première phase a été menée à bien. En effet, c'est plus de 70 millions de litres de lait biologique qui sont produits par environ 135 fermes laitières biologiques en date de la fin de l'année 2023. Toutefois, différents éléments récents (pandémie, inflation, etc.) ont fait et font toujours ralentir la croissance du secteur laitier biologique. En effet la filière biologique se retrouve en situation de surplus de lait biologique puisque la demande de produits laitiers biologiques ne suit pas la même tendance que l'offre de lait biologique. C'est un peu plus de 13 millions de litres de lait biologique qui ne sont pas valorisés sur les marchés biologiques. Ces volumes sont donc transformés en produits laitiers conventionnels. Le principal défi actuellement du secteur est de coordonner les volumes issus de la production biologique avec les besoins du marché.

Au courant des derniers mois, la cinquième et dernière phase du Plan a été approuvée et la première rencontre du comité directeur pour cette phase s'est tenue le 13 mars 2024. Après une mise à jour de l'état de la situation (production et transformation), le comité a eu des discussions portant sur la planification de cette cinquième phase. La situation actuelle amène le comité directeur à concentrer ses efforts pour la phase 5 du Plan sur les axes 2 et 3, soient le développement des marchés et la valorisation et la promotion des produits. Pour ce faire, le comité a ciblé 4 principales priorités. Les voici, avec les actions à prendre dans chaque cas :

- A) Obtenir une lecture partagée de l'évolution des marchés et de leur potentiel;
 - Rencontres du comité directeur;
 - Mise à jour du tableau de bord;
 - Tenue d'au moins deux rencontres marketing;
 - Effectuer une analyse visant la meilleure compréhension des marges entre les maillons de la chaîne de valeur.
- B) Améliorer le positionnement des produits laitiers bio;
 - Poursuivre les réflexions du comité marketing sur l'évaluation, l'élaboration et le déploiement d'un projet de valorisation générique de la filière laitière biologique (multipartenaires);
 - Réflexion sur les appuis et les besoins des transformateurs au niveau marketing;

- Évaluer la possibilité d'organiser et tenir une journée de B2B avec les distributeurs.
- C) Stimuler l'innovation et le développement de produits;
- Conduite d'une réflexion auprès de l'ensemble des transformateurs sur les adaptations au programme d'innovation.
- D) Développer les marchés;
- Poursuite des actions visant le développement du marché institutionnel (HRI);
 - Contact des transformateurs par le Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec (SPLBQ) sur la disponibilité et de la mise en marché du lait biologique et les actions potentielles.

La prochaine rencontre du comité directeur se tiendra le 5 juin 2024.

Rapport de Philippe Bélanger
2024.03.28